

Le Soutien à l'accès aux droits et recours (SADER)

Les demandes proviennent de toute la France.

En s'appuyant sur la richesse des expériences et des points de vue des pairadvocates - patients/usagers - les réponses sont faites à ces demandes dans un souci d'entraide mutuelle.

Les objectifs

- permettre de faire entendre son point de vue, informer sur les droits, indiquer des personnes ressources (médecins, avocats, assistants sociaux...),
- soutenir dans les démarches et éventuellement accompagner les personnes.
- Les personnes gardent l'entière maîtrise des démarches à entreprendre. L'intervention de l'Association est donc basée sur l'entraide et non sur la création d'un service spécialisé.
- Notre souhait de militants associatifs est que toutes les personnes aidées puissent à leur tour devenir "aidantes" et devenir un acteur de sein de l'Association.

Vous avez besoin de soutien pour avoir accès à vos droits, vous vous sentez mal écouté et insuffisamment respecté par des interlocuteurs institutionnels et/ou vous rencontrez des obstacles à l'exercice de votre pleine citoyenneté ? :

**Un numéro
01 45 32 22 35
un email
siege@advocacy.fr**

La Commission est composée de bénévoles - usagers et non usagers, patients, ex-patients ou autres personnes de la société civile – toutes sont des personnes militantes et concernées par les droits de l'homme et les problèmes psy.

Ces bénévoles y travaillent ensemble pour vous aider à faire entendre votre point de vue, vous informer de vos droits, vous indiquez des personnes ressources (médecins, avocat, etc...), vous soutenir dans les démarches que vous voulez entreprendre.

Si cela est possible et si vous le souhaitez, nous pouvons désigner un de ces membres qui pourra vous accompagner dans certaines démarches.

Nous formulons un avis mais vous restez maître des démarches que vous souhaitez entreprendre. Il ne s'agit pas de vous représenter car nous ne sommes pas des avocats. C'est pourquoi il est important que la personne concernée nous contacte directement, même avec l'aide d'une autre personne, et nous

autorise à faire les courriers qui sembleraient nécessaires pour faire évoluer sa situation.

La commission est une des nombreuses actions de l'Association Advocacy France qui a pour buts de faire évoluer le droit, les pratiques et changer les représentations négatives attachées aux personnes ayant des problème psy.

La démarche de l'Association, comme celle de la commission, est donc basée sur l'entraide et non sur la création d'un service spécialisé.

La Commission ne constitue pas de dossier. Selon son code de déontologie : l'avocate est indépendant des services et s'assure d'une confidentialité sur l'identité et la situation qui lui sont confiées. L'Association se réserve le droit et se fait un devoir d'utiliser de façon anonyme et respectueuse les problèmes confiés à la SADER pour permettre de faire connaître aux autorités compétentes en France et en Europe les besoins, les dysfonctionnements, les manquements aux droits dont sont victimes les personnes.

Enfin, notre souhait de militants c'est que toutes personnes aidées puissent à son tour devenir "aidantes" et devenir un acteur au sein de l'association et citoyen dans la société.

DELEGATIONS REGIONALES

ADVOCACY-Paris île de France
et EspaceConvivial Citoyen
5 place des Fêtes 75019 0146071818,
advocacyparis@wanadoo.fr

ADVOCACY-Caen Basse Normandie
1018 Gd Parc 14200 Hérouville St Clair
0231947025 advocacy.caen@free.fr
Espace Convivial Citoyen de CAEN
5 rue Singer 14000 CAEN 0870294859
eskonci14@yahoo.fr

Espace Convivial de Vire
3 rue des Augustines 14500Vire
02 31 68 03 82

ADVOCACY-Rouen-Haute Normandie
Maison des Associations- Boîte à lettres 37
11 avenue PASTEUR 76000 ROUEN
ECC2/4 Rue Edouard Adam
76000 Rouen
02 35 36 62 20

advocacy.rouen@orange.fr
ADVOCACY Orléans-Région Centre
Maison des Associations d'Orléans
46 ter rue Sainte Catherie
45000 Orléans
06 43 81 34 99

sylvie@tranchant-rousseau.fr
ADVOCACY PICARDIE
ECC/GEM L'Echarpe d'Iris
33 rue Porte des Champs
02140 Vervins
03 23 97 17 02

lecharpedirisassociation@neuf.fr

L'ASSOCIATION ADVOCACY est membre de *Santé Mentale Europe*, branche européenne du **World Mental Health Federation**, délégué de SME à l'**EDF** (Forum Européen des Personnes Handicapées) - **en lien avec ENUPS**, membre du **CFHE** - réseau européen des usagers et survivants de la Psychiatrie. Membre du **GFPH** Groupement Français des Personnes Handicapées - de la **FNARS** - de l'**UNIOPS**.

COTISATION ANNUELLE 20 euros
COTISATION DE SOUTIEN 50 euros
Président : Philippe GUERARD

Qu'est-ce que l'ADVOCACY ?

Advocacy (mot anglais) : mode d'aide à l'expression par l'intervention d'un tiers, d'une personne qui s'estime victime d'un préjudice et/ou qui se sent mal écoutée et insuffisamment respectée par ses interlocuteurs institutionnels et/ou qui rencontre des obstacles à l'exercice de sa pleine citoyenneté. Il s'agit notamment de soutenir toutes les formes de recours dans les situations d'exclusion, de ségrégation, de mesures privatives de libertés individuelles.

Un des aspects de l'*advocacy* peut-être est le recours en justice mais **le rôle de la personne *advocate* ne se superpose pas à celui de l'avocat** qui se situe dans l'appareil judiciaire.

L' *advocacy* est une pratique de médiation sociale qui introduit un tiers, **amplifiant la demande du patient/usager, sans parler à sa place**, et permet ainsi aux différents points de vue de trouver un ajustement dans un dialogue respectueux.

Le jour où ceux qui ont perdu l'habitude de parler seront entendus par ceux qui ont coutume de ne pas écouter de grandes choses pourront arriver !



5 Place des Fêtes 75019 Paris
tél/Fax 01 45 32 22 35 www.advocacyfrance.com

ADVOCACY - France

Association d'usagers en santé mentale

Nos objectifs

- ✚ **Le Soutien à l'Accès aux Droits et Recours (SADER)**
Soutenir la parole de la personne en butte à des discriminations Permettre de faire entendre son point de vue, informer sur les droits,
- ✚ **Les Espaces Conviviaux Citoyens (ECC)**
Des lieux autogérés pour renforcer les liens de solidarité, l'entraide, lutter contre l'isolement et l'oisiveté, prendre des responsabilités
- ✚ **La Représentation des Usagers** dans les instances où se traitent leur situation et leurs droits (CDCPH, Maisons Départementales des Personnes Handicapées, CA et CDHP des Hôpitaux Psy
- ✚ **L'action militante** au sein de la société, et en milieu spécialisé, **pour faire entendre la voix spécifique des usagers en santé mentale et lutter contre l'exclusion sociale**
- ✚ **La Formations des Usagers**
Pairémulation/Pairadvocacy
L'apprentissage des responsabilités

□